

*Assurance-chômage—Loi*

paru le 14 octobre 1988 dans l'*Evening Telegram* de St. John's:

Changements au programme d'AC? «Des bêtises» répond Crosbie.

Le gouvernement fédéral n'a pas l'intention d'apporter des changements au programme d'assurance-chômage, a déclaré jeudi le ministre du Commerce John Crosbie.

«C'est des bêtises et rien d'autre», a-t-il répondu aux journalistes à l'hôtel Newfoundland, après un meeting progressiste conservateur en l'honneur du premier ministre Brian Mulroney.

Mais d'après le *Financial Times* M. Mulroney aurait déclaré que s'ils gagnent les élections du 21 novembre les conservateurs vont remettre à l'étude une réforme du régime d'assurance-chômage qui coûte 10,4 milliards par année.

M. Crosbie dit qu'il a interrogé le premier ministre au sujet de cet article et que le gouvernement n'envisage pas de modifier le régime.

«Bien sûr que je l'ai interrogé (le premier ministre) à ce sujet.»

Donc encore une promesse violée par les conservateurs. Le gouvernement viole ses promesses et réduit les prestations d'assurance-chômage.

**Mme Dobbie:** Non.

**M. Speller:** Oui, il les a réduites complètement.

**Mme Dobbie:** Il n'y a pas eu de réductions.

**M. Speller:** Elles ont été réduites. Le gouvernement se sert de cet argent pour remplir les coffres des programmes qu'il avait réduits de 700 millions au cours des cinq dernières années. Au lieu de prendre l'argent au Trésor comme cela se fait normalement, le gouvernement va le prendre aux chômeurs. Je dis que c'est honteux.

Cela veut dire que tous les travailleurs vont payer la formation, sans aucune assurance de pouvoir profiter eux-mêmes de cette formation. Cela veut dire que les industries à forte composante de main-d'oeuvre vont financer la formation destinée aux industries à haute technologie, qui sont souvent à forte composante de capital. Cela veut dire que les travailleurs peu payés du tertiaire vont cotiser pour la formation des travailleurs bien payés de la haute technologie.

Le gouvernement se sert hypocritement du prétexte de l'adaptation du système pour financer ses plans de réduction du déficit aux dépens des chômeurs canadiens. Le premier ministre et son gouvernement les privent de 2 milliards de dollars. Alors que la réduction des dépenses consacrées à l'assurance-chômage entrera presque immédiatement en vigueur, le programme de formation du

niveau de débutant sera étalé sur une période de quatre ans.

Dans le programme actuel d'assurance-chômage, les travailleurs et les travailleuses d'une entreprise versent des cotisations dans un fonds en sachant que leur argent leur reviendra sous forme de prestations, en cas de chômage, de maladie ou de grossesse. Avec le projet à l'étude, ils ne sont pas sûrs de le revoir, ne serait-ce qu'en partie.

Selon le programme, par exemple, 230 millions seront consacrés à des activités de formation dans le secteur privé et une partie de cette somme, 65 millions, servira à la planification des ressources humaines. C'est une bonne idée et on se demande pourquoi on ne l'a pas mise en pratique au cours des quatre ou cinq dernières années. Mais ici encore, les fonds proviendront de la caisse de l'assurance-chômage alors qu'ils étaient autrefois à la disposition des travailleurs mis à pied.

Pour que la stratégie de mise en valeur de la main-d'oeuvre soit efficace, il nous faut une vigoureuse politique de plein emploi qui appuie la recherche et développement, l'enseignement postsecondaire et l'alphabetisation. Plus une personne est instruite, plus il est facile de la former. C'est évident. Étant donné cela, la moitié des nouveaux emplois exigeront bientôt plus de cinq ans d'études et de formation combinées après le secondaire. Le gouvernement devrait se donner une politique complète de plein emploi et augmenter au lieu de diminuer son appui à la recherche et développement, à l'enseignement postsecondaire et à l'alphabetisation.

Le gouvernement a annoncé de nouveaux programmes de formation sans consulter les provinces ni prévoir de mécanismes de contrôle de la formation en question. Il ne peut donc garantir aux Canadiens que ces programmes vont satisfaire aux besoins de l'économie ni qu'ils seront de nature à relever le défi.

Le gouvernement est en train de refiler le fardeau financier aux provinces. Cela ressort de ce projet de loi dans son ensemble. Les gouvernements provinciaux vont devoir prolonger leurs programmes ponctuels de création d'emplois afin que les travailleurs puissent travailler assez longtemps pour avoir droit aux prestations de l'assurance-chômage, ou accorder de l'aide sociale aux travailleurs qui n'y arriveront pas. Dans un cas comme